

Le cinq juin deux mille vingt-six 17 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Joseph de SONIS

MEMBRES :

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15
Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents : Joseph de SONIS, Annick GUICHARD, Pascal GONNACHON, Valérie KUHN, Romain DESPLACE, Grégory BARBET, Antonuccio CUCCI, Virginie FOURNIER, Brigitte HERVÉ, Guillaume SAPIN, Michel LOVERA, Louis MIDEY
Représentés : Laurence CHOMIENNE représentée par Annick GUICHARD, Cyril LAPLACE représenté par Pascal GONNACHON, Adeline WAGNER représentée par Joseph de SONIS

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Annick GUICHARD

Objet: DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Monsieur le Maire rappelle que, conformément aux dispositions des articles L. 283 à L. 293 et R. 131 à R. 148 du Code électoral, le Conseil Municipal doit procéder à l'élection de trois délégués et de trois suppléants pour la commune de Saint Amour Bellevue.

Il rappelle également les conditions de déroulement du scrutin secret majoritaire à deux tours : majorité absolue au premier tour et majorité relative au second tour, l'élection des délégués et des suppléants se faisant séparément.

Le bureau électoral est constitué, sous la présidence de M. le Maire, par les deux conseillers les plus âgés et les deux conseillers les plus jeunes présents : M. Michel LOVERA, Mme Brigitte HERVÉ, M. Louis MIDEY et M. Romain DESPLACE.

1. ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES

Après appel nominal et opérations de vote, les résultats du premier tour de scrutin s'établissent comme suit :

- **Nombre de conseillers présents et représentés : 15**
- **Nombre de votants : 15**
- **Suffrages exprimés : 15**
- **Majorité absolue : 8**

Ont obtenu :

- M. Michel LOVERA : 15 voix
- M. Joseph de SONIS : 15 voix
- Mme Valérie KUHN : 15 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés **délégués titulaires** et ont déclaré accepter leur mandat:

1. M. Michel LOVERA, né le 26/07/1958 à Yssingeaux (43)
2. M. Joseph de SONIS, né le 19/06/1962 à Lannion (22)
3. Mme Valérie KUHN, née le 28/12/1968 à Mâcon (71)

Il n'y a pas lieu de procéder à un second tour.

2. ÉLECTION DES SUPPLÉANTS

Le Conseil Municipal procède ensuite, dans les mêmes conditions, à l'élection des trois suppléants. Les résultats du premier tour de scrutin s'établissent comme suit :

- **Nombre de conseillers présents et représentés : 15**
- **Nombre de votants : 15**
- **Suffrages exprimés : 15**
- **Majorité absolue : 8**

Ont obtenu :

- M. Pascal GONNACHON : 15 voix
- M. Antonuccio CUCCI : 15 voix
- Mme Annick GUICHARD : 15 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés **délégués suppléants** et ont déclaré accepter leur mandat :

1. M. Pascal GONNACHON, né le 06/05/1962 à Beaujeu (69)
2. M. Antonuccio CUCCI, né le 05/03/1965 à Châlons-sur-Marne (51)
3. Mme Annick GUICHARD, née le 23/12/1966 à Mâcon (71)

Il n'y a pas lieu de procéder à un second tour.

Le Conseil Municipal,

PREND acte de ces désignations.

DIT qu'un procès-verbal des opérations électorales sera établi et transmis à Monsieur le Préfet de Saône et Loire conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

le Maire,
Joseph de SONIS



Sécrétaire de séance
Annick GUICHARD